

Présentation

Le nombre d'établissements universitaires a augmenté au cours des années quatre-vingt-dix grâce au plan "Universités 2000" qui a permis, à partir de 1991, outre la création d'universités nouvelles, la multiplication d'antennes d'universités et d'IUT, ainsi que des écoles d'ingénieurs universitaires, localisées sur de nouveaux sites géographiques.

À la rentrée 2002, à la suite de fusions de plusieurs antennes universitaires sont apparus les deux premiers Centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) à Albi et à Nîmes. De même, depuis la rentrée 2001, quatre écoles polytechniques universitaires, nées de la fusion de plusieurs écoles ou formations d'ingénieurs d'un même site, ont été rattachées aux universités d'Aix-Marseille I, de Lille I, de Tours et d'Orléans. Cette nouvelle tendance au regroupement des structures, après leur multiplication rapide durant les années 1990, correspond à une volonté de rationalisation de l'offre de formation sur le territoire et de création de structures visibles sur le plan international dans le domaine universitaire.

En 2004, Paris IX a quitté le champ des universités et a désormais le statut de grand établissement. L'INP de Grenoble a pris ce statut en 2007. Le CUFR de Nîmes est devenu une université en 2007. Le nombre d'universités (y compris le CUFR d'Albi) en France métropolitaine et dans les DOM est désormais de 81. Les grands établissements sont maintenant au nombre de 10. Le nombre d'établissements ayant des classes STS a fortement progressé jusqu'en 2003. En 2004, il amorce une diminution qui se poursuit en 2005 sous l'influence des lycées privés. Depuis 2006, ce nombre progresse : 8 établissements supplémentaires proposent des STS en 2007. Le nombre d'établissements ayant des CPGE augmente également de 8 unités en 2007.

Après une décennie de baisse ou de croissance modérée, le nombre d'écoles d'ingénieurs a progressé fortement en 2004 (+ 2,5 %) sous l'impulsion des écoles dépendantes des universités. En 2005, un contrecoup a été constaté (- 1,6 %), suivi d'une stabilisation en 2006. Le nombre d'écoles d'ingénieurs diminue de 2,8 % en 2007 et celui des écoles de commerce baisse de 4,1 %.

Malgré le reclassement de Paris IX, la centralisation des universités reste forte (près de 20 % sont en Île-de-France). De même, pour les écoles d'ingénieurs hors université, de commerce, les CPGE et les autres établissements, le poids de l'Île-de-France est compris entre 24 % et 26 %. Au contraire, les établissements ayant des classes STS, les IUT et, surtout, les écoles d'ingénieurs dépendantes des universités sont relativement plus nombreux en province (entre 84 % et 90 % de ces établissements sont situés en province).

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Définitions

■ **Universités.** Les universités (établissements publics d'enseignement) sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a également assimilé le CUFR d'Albi, appelé à devenir une université.

■ **Grands établissements.** Regroupent les grands établissements délivrant des formations du supérieur : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX, l'INP de Grenoble.

■ **Écoles d'ingénieurs.** Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur.

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 a créé un IUFM dans chaque académie. Établissements publics d'enseignement supérieur à caractère administratif, ils se sont substitués aux anciennes structures (écoles normales d'instituteurs, centres pédagogiques régionaux, écoles normales d'apprentissage, centres de formation des professeurs de l'enseignement technique).

■ **CPGE, STS.** Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Il s'agit des établissements du second degré et du supérieur ayant des classes CPGE et STS.

■ **Écoles paramédicales et sociales.** On ne retient que les écoles recrutant au niveau du baccalauréat et au-delà.

■ **Autres écoles.** Elles forment un groupe non homogène. On y trouve les écoles vétérinaires, de journalisme, d'autres écoles supérieures dépendant d'autres ministères, etc.

[1] Évolution du nombre d'établissements et structures de l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

Type d'établissement ou de structure	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
Universités (1)	80	80	80	80	82	82	81	81	81	81
IUT	103	103	104	112	112	113	114	114	114	114
IUFM	28	28	28	30	30	30	30	30	30	30
Grands établissements	8	8	8	8	8	8	9	9	9	10
STS (2)	1 987	2 015	2 040	2 068	2 100	2 118	2 116	2 109	2 125	2 133
dont publiques	1 203	1 228	1 251	1 275	1 293	1 305	1 311	1 312	1 323	1 319
dont privées	784	787	790	793	807	811	805	797	802	814
CPGE (2)	407	407	403	403	403	405	406	407	406	414
dont publiques	309	311	309	311	312	314	315	317	318	324
dont privées	98	96	94	92	91	91	91	90	88	90
Écoles d'ingénieurs	246	245	241	243	243	244	250	246	247	240
dont publiques, dépendantes des universités	69	69	69	68	69	66	70	69	70	74
dont publiques, dépendantes des INP	20	21	21	19	20	20	21	21	21	11
dont publiques, dépendantes des UT	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2
dont publiques, indépendantes des universités	85	84	81	85	83	83	85	84	86	85
dont privées	69	68	67	68	68	72	71	69	67	68
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	217	224	230	234	225	228	227	223	219	210
Établissements universitaires privés	18	18	18	19	15	13	13	13	13	13
Écoles normales supérieures	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Écoles d'architecture	25	25	25	23	23	23	23	23	23	20
Écoles supérieures artistiques et culturelles	206	221	239	229	243	238	237	236	235	242
Écoles paramédicales hors université (3)	445	431	420	420	409	420	420	418	412	412
Écoles préparant aux fonctions sociales (3)	134	137	133	133	143	147	143	161	180	180
Autres écoles de spécialités diverses	189	202	197	212	219	221	222	217	212	206
dont écoles juridiques et administratives	42	50	60	64	64	61	62	57	58	56
dont écoles de journalisme et écoles littéraires	11	16	18	23	24	25	25	25	24	25
dont écoles vétérinaires	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4

(1) Y compris à partir de 2002-2003, les CUFR de Albi et Nîmes. En 2007, le CUFR de Nîmes est devenu une université. (2) Établissements disposant de classes STS ou CPGE. Estimation en 1999-2000 pour les STS et CPGE agricoles. (3) Données 2006-2007 en 2007-2008.

[2] Nombre d'établissements et de structures de l'enseignement supérieur par académie en 2007-2008

Académies	Structures relevant des universités			Écoles d'ingénieurs indépendantes des universités			Écoles de commerce, gestion, comptabilité	Autres établissements	
	Univer- sités	IUT	Écoles d'ingénieurs dépendantes des universités	IUFM	STS	CPGE			
Aix-Marseille	4	3	3	1	87	16	5	12	75
Amiens	1	3	-	1	63	10	3	4	32
Besançon	1	2	2	1	47	9	1	4	16
Bordeaux	5	5	8	1	95	12	6	18	57
Caen	1	3	2	1	53	10	2	3	31
Clermont-Ferrand	2	2	3	1	44	10	3	3	29
Corse	1	1	-	1	6	2	-	2	4
Dijon	1	3	3	1	55	11	2	4	35
Grenoble	4	5	3	1	105	14	1	5	57
Lille	6	8	4	1	127	25	12	9	101
Limoges	1	1	2	1	31	4	1	3	18
Lyon	4	6	2	1	112	20	12	18	104
Montpellier	5	4	2	1	102	12	5	8	59
Nancy-Metz	3	8	4	1	82	15	13	1	45
Nantes	3	6	4	1	142	23	17	13	75
Nice	2	2	2	1	52	12	4	6	29
Orléans-Tours	2	6	4	1	78	10	1	4	31
Poitiers	2	3	2	1	63	9	1	6	20
Reims	1	2	1	1	54	8	2	11	18
Rennes	4	8	7	1	122	22	15	6	84
Rouen	2	3	1	1	61	13	4	2	27
Strasbourg	4	5	6	1	56	13	2	2	42
Toulouse	4	5	1	1	96	15	13	10	75
Total province	63	94	66	23	1 733	295	125	154	1 064
Paris	7	2	2	1	89	49	13	41	195
Créteil	4	9	3	1	110	23	9	3	59
Versailles	5	7	2	1	134	36	19	10	83
Total Île-de-France	16	18	7	3	333	108	41	54	337
France métropolitaine	79	112	73	26	2 066	403	166	208	1 401
Guadeloupe	1	-	-	1	19	4	-	-	6
Guyane	-	1	-	1	3	1	-	-	2
Martinique	-	-	-	1	14	2	-	1	9
La Réunion	1	1	1	1	31	4	-	1	8
France métr. + DOM	81	114	74	30	2 133	414	166	210	1 426